

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil d'administration de la **RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE** tenue à l'hôtel de ville de Shawinigan (550, avenue de l'Hôtel-de-Ville), **le jeudi, vingtroisième jour du mois de janvier deux mille vingt (23 janvier 2020), DIX-HUIT HEURES (18 H)**, à laquelle sont présents:

Monsieur Michel Angers, Président et Représentant de la Ville de Shawinigan

Monsieur Réjean Carle, Représentant de la MRC de Maskinongé

Monsieur Luc Dostaler, Représentant de la MRC des Chenaux

Monsieur Paul Labranche, Représentant de la MRC de Mékinac

Monsieur Robert Landry, Représentant d'office de la MRC de Maskinongé

Monsieur Daniel Cournoyer, Représentant de la Ville de Trois-Rivières

Monsieur Guy Simon, Représentant d'office de la MRC des Chenaux

QUORUM

Formant quorum, sous la présidence de **Michel Angers**, Président et Représentant de la Ville de Shawinigan.

Rés.: 2020-01-5036

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, appuyé par **MONSIEUR ROBERT LANDRY**, Représentant d'office de la MRC de Maskinongé, et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente session qui se détaille ainsi :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Vérification du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 décembre 2019
5. Octroi du contrat pour la collecte et transport des matières recyclables – MRC de Maskinongé (OS-857)
6. Octroi du contrat pour la mise à jour de l'ingénierie de l'écocentre de Shawinigan
7. Octroi du contrat de fourniture de propane au LET de Saint-Étienne-des-Grès (DDP 2019-145)
8. Octroi du contrat pour l'analyse des échantillons prélevés au LET de St-Étienne-des-Grès (DDP 2019-142)
9. Période de questions
10. Levée de l'assemblée

Adoptée à l'unanimité

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

Rés.: 2020-01-5037

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL / SÉANCE ORDINAIRE DU
12 DÉCEMBRE 2019**

Il est proposé par **MONSIEUR RÉJEAN CARLE**, Représentant de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil d'administration de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie tenue le 12 décembre 2019

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2020-01-5038

**OCTROI DU CONTRAT POUR LA COLLECTE ET
TRANSPORT DES MATIÈRES RECYCLABLES – MRC DE
MASKINONGÉ (OS-857)**

ATTENDU que la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie a implanté sur son territoire un système de collecte sélective de porte à porte;

ATTENDU que le contrat actuellement en vigueur sur le territoire de la MRC de Maskinongé vient à échéance le 29 mai prochain;

ATTENDU les prix soumis suite au processus d'appel d'offres public :

Entreprises	Prix soumis par foyer (taxes en sus)		
	Option A 1 an	Option B 3 ans	Option C 5 ans
Services sanitaires Asselin inc.	35,80\$	35,20 \$	34,80 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **MONSIEUR ROBERT LANDRY**, Représentant d'office de la MRC de Maskinongé, appuyée par **MONSIEUR RÉJEAN CARLE**, Représentant de la MRC de Maskinongé, et résolu d'octroyer le contrat OS-857, pour la collecte et le transport des matières recyclables sur le territoire de la MRC de Maskinongé, au plus bas soumissionnaire conforme soit l'entreprise *Services sanitaires Asselin inc.*, pour une durée de 5 ans, selon les termes et conditions prévus au devis.

Adoptée à l'unanimité

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

Rés.: 2020-01-5039

**OCTROI DU CONTRAT POUR LA MISE À JOUR DE
L'INGÉNIERIE DE L'ÉCOCENTRE DE SHAWINIGAN**

Il est proposé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, appuyé par **MONSIEUR GUY SIMON**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux, et résolu d'octroyer un contrat à la firme d'ingénierie *FNX-INNOV* pour les services professionnels d'ingénierie liés à l'implantation d'un écocentre à Shawinigan, pour un montant n'excédant pas 78 500,00 \$, taxes en sus, et ce, selon les termes et conditions prévus à l'offre professionnelle numéro F1901965-990 datée de novembre 2019.

Cette offre de services professionnels d'ingénierie inclut les études préparatoires, l'évaluation des besoins et concept, les plans et devis, les demandes d'autorisation, mais n'inclut pas la surveillance durant la construction.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2020-01-5040

**OCTROI DU CONTRAT DE FOURNITURE DE PROPANE AU
LET DE SAINT-ÉTIENNE-DES-GRÈS (DDP-2019-145)**

Il est proposé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, appuyé par **MONSIEUR ROBERT LANDRY**, Représentant d'office de la MRC de Maskinongé, et résolu d'octroyer un contrat de fourniture de propane à l'entreprise *Bell Gaz* pour un montant n'excédant pas 27820,00 \$, taxes en sus, et ce, selon les termes et conditions de la demande de prix DDP-2019-145

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2020-01-5041

**OCTROI DU CONTRAT POUR L'ANALYSE DES
ÉCHANTILLONS PRÉLEVÉS AU LET DE SAINT-ÉTIENNE-
DES-GRÈS (DDP-2019-142)**

ATTENDU qu'on doit faire effectuer l'analyse des différents échantillons prélevés dans le cadre du suivi environnemental pour le site d'enfouissement de Saint-Étienne-des-Grès.

ATTENDU le prix soumis suite à une demande de prix :

Entreprises	Prix global soumis (taxes en sus)
Eurofins Environex	43 186,00 \$
Bureau Véritas	48 298,50 \$
Agat Laboratoires	69 051,50 \$

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **MONSIEUR GUY SIMON**, Représentant d'office de la MRC de Chenaux, appuyé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, et résolu d'octroyer un contrat pour l'analyse des échantillons prélevés au LET de Saint-Étienne-des-Grès à l'entreprise *Eurofins Environnex* pour un montant n'excédant pas 43 186,00 \$, taxes en sus, et ce, selon les termes et conditions de la demande de prix DDP-2019-142.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2020-01-5042

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par **MONSIEUR ROBERT LANDRY**, Représentant d'office de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR RÉJEAN CARLE**, Représentant de la MRC de Maskinongé, et résolu de lever l'assemblée à dix-huit heures quatre minutes (18 h 04).

Adoptée à l'unanimité

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE